



#### Le Burundi abrite le 5ème symposium de l'aviation civile de l'EAC



Le Burundi a abrité depuis le mardi 27 février jusqu' au 28 février 2020 à Bujumbura, le 5ème symposium de l'aviation civile de la communauté de l'Afrique de l'Est, tenue pour la première fois au Burundi. Le deuxième Vice-Président de la République Dr Joseph Butore a rehaussé de sa présence les cérémonies d'ouverture de ce symposium.

Le deuxième Vice-Président de la République Dr Joseph Butore a remercié l'Agence pour la supervision de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation Civile de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC-CASSOA) pour sa confiance envers le Burundi afin qu'il abrite cet événement.

Il a fait savoir que le Burundi adhère à

tous les accords sur le transport aérien international, avec l'objectif d'être en liaison direct avec les autres pays par voie aérienne tout en offrant un service de transport aérien efficace, rentable à des tarifs abordables tout en renforçant la sécurité et la sûreté de l'aviation civile mondiale.

Il a en outre ajouté que la modernisation, la construction et la rénovation de la plupart des installations aéroportuaires à Bujumbura sont des chantiers prioritaires pour le Burundi.

Dr Joseph Butore a annoncé qu'à travers la Coopération bilatérale avec le Gouvernement de la République Populaire de Chine, la réalisation du projet d'extension, de réhabilitation et de modernisation de l'Aéroport Melchior Nda-

#### Sommaire

#### page

Le Burundi abrite le 5ème symposium de l'aviation civile de l'EAC

1

Les jeunes appelés à prendre en main leur avenir

2

Retraite du personnel de l'Administration Centrale du Ministère des Affaires Etrangères

2

Le Secrétaire Général du parti CNDD-FDD dépose sa candidature à la CENI pour les présidentielles 2020

3

EAC : 20 mille dollars américains pour les gagnants dans la production d'un film court métrage

4

Gitega : des escargots ravageurs menacent les champs de cultures

5

Communiqué de Presse de la Réunion du Conseil des Ministres du Mercredi 26 au Jeudi 27 Février 2020

9

daye est au point d'être entamée. Le but étant de répondre aux évolutions du trafic et de respecter les exigences internationales de l'aviation civile, a-t-il ajouté. Le Ministre Jean Bosco Ntunzwenimana en charge du transport a annoncé que depuis l'entrée du Burundi dans la Communauté Est-Africaine, la CASSOA a beaucoup aidé le Burundi dans le cadre de l'harmonisation des textes techniques et des règlements. Il a indiqué que cette agence a aussi aidé dans le partage des ressources techniques, notamment lors des préparatifs des audits internationaux de l'organisation de l'aviation civile internationale.

En effet, selon le Ministre Jean Bosco Ntunzwenimana, le Burundi est passé du plus bas niveau de conformité aux normes internationales jusqu'à plus de 80% de conformité lors de l'audit en matière de sûreté de l'aviation civile. Quant au récent audit de sécurité, le Burundi a pu progresser de 20% par rapport à l'audit précédant, a-t-il ajouté.

Pour le Secrétaire Général de la CASSOA, les pays

membres de la communauté de l'Afrique de l'Est sont appelés à relever les défis techniques et juridiques liés au dynamisme technologique de l'aviation civile dans la région et à engager les parties prenantes dans une collaboration coordonnée pour le développement de l'aviation en Afrique.

Quant au Directeur de l'autorité de l'aviation civile au Burundi, Monsieur Emmanuel Habimana, a fait savoir que la tenue de ce symposium au Burundi s'inscrit dans le cadre de rassurer le monde que le Burundi est en paix et c'était aussi une occasion de confirmer que le niveau atteint est très performant en matière de résultats des audits de sûreté et sécurité de l'Aéroport Melchior Ndadaye et au niveau de l'aviation civile au Burundi.

Signalons que plus de 86 étrangers du monde de l'aviation civile ont pris part à ce 5ème symposium qui s'est tenu sous le thème : **"Evoluer dans le dynamisme de transformation technologique : cas de la sécurité et de la sûreté de l'aviation"**. (source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

### Le FNUAP et le Ministre en charge de la Santé Publique signent un accord de don



**L**e Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida Dr Thaddée Ndikumana a signé lundi, le 24 février 2020 avec le Re-

présentant Résident du FNUAP au Burundi Monsieur Richmond Tiemoko, un accord de don de 3.5 millions de dollars américains octroyé par le FNUAP.

Le Ministre Dr Thaddée Ndikumana a indiqué que ce financement va être affecté prioritairement à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, l'achat des contraceptifs pour la limitation des naissances qui est une préoccupation du gouvernement et a salué les appuis multiformes du FNUAP dans divers domaines de la santé.

Ce don sera également affecté dans le domaine sanitaire à travers les formations, a précisé Dr Thaddée Ndikumana. (source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

### Les jeunes appelés à prendre en main leur avenir

**L**es jeunes sont appelés à prendre en main leur avenir, à se développer et à contribuer au développement de leur entourage et de leurs localités respectives. Cet appel a été lancé lundi, le 24 février 2020 par le Ministre en charge de la Jeunesse Honorable Evelyne Butoyi, lors du lancement d'un atelier de formation sur les compétences à la vie courante, organisée à l'intention des jeunes leaders des centres pour jeunes en province Bubanza.

Durant cette formation de quatre jours, les jeunes vont

être sensibilisés sur l'estime de soi, l'éducation à la santé, le patriotisme et l'éducation à la citoyenneté, la résolution pacifique des conflits et l'entrepreneuriat.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre de la Jeunesse, des Postes, des Technologies de l'Information a demandé aux jeunes de se concentrer avant tout, chacun sur l'orientation de son avenir. Il leur a rappelé que les jeunes représentent 66% de la population burundaise. "C'est pour cette raison que le Gouvernement a pris l'engagement d'impliquer les jeunes dans tout le processus



de développement du pays ", a indiqué le ministre. Honorable Evelyne Butoyi a laissé entendre que pour joindre la parole à l'acte, le Gouvernement a décidé de lancer la banque des jeunes qui va bientôt ouvrir ses portes. Et de recommander aux jeunes de s'organiser en coopératives ou en associations pour élaborer des projets de développement solides et bancables afin de bénéficier des avantages que va offrir cette banque. Au chapitre des technologies de l'information et de

la communication, le Ministre a indiqué que ce domaine offre plein d'opportunités si on en fait bonne usage. Elle a profité de l'occasion pour demander aux jeunes d'être conscients des responsabilités qui les attendent et de ne pas perdre leur temps dans des vidéos obscènes qui, au final les conduisent dans des actes d'insanité.

Parlant des élections, le Ministre en charge de la jeunesse a conseillé aux jeunes de ne pas accepter d'être manipulés par des politiciens malveillants, mais de les dénoncer plutôt afin de préserver la paix et la sécurité. Il sied de noter que ce genre de formation sera dispensé aux jeunes leaders des centres pour jeunes de toutes les provinces. Selon le Ministre en charge de la jeunesse, ceux qui auront été conviés à de telles formations seront tenus de vulgariser les enseignements reçus afin que ceux qu'ils ont représentés puissent en tirer profit. ( source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Retraite du personnel de l'Administration Centrale du Ministère des Affaires Etrangères



**E**n date du 07 au 22 février 2020, le Ministère des Affaires Etrangères du Burundi a organisé la retraite du personnel de l'Administration Centrale, dans le but de renforcer la bonne gouvernance au sein de cette institution.

Cette retraite a été débutée par une séance de formation sur les activités de la Commission Vérité et Réconciliation qui ont été officiellement ouvertes par Monsieur Isidore NTIRAMPEBA, Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères. Les activités se sont poursuivies par un exposé du Commissaire Aloys BATUNGWANAYO, Expert qui avait été envoyé par la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) où il a fait savoir que la mission initiale de la Commission Vérité et Réconciliation au Burundi, créée en mai 2014, était de se pencher sur les conflits interethniques ayant meurtri le pays depuis l'indépendance du 1<sup>er</sup> juillet 1962, jusqu'à la signature d'un cessez-le-feu avec le dernier groupe rebelle, le 4 décembre 2008.

La retraite du personnel du Ministère des Affaires Etrangères a continué à Muyinga où le personnel a été réparti en trois groupes qui ont effectué des descentes à Muyinga respectivement en date du 07 au 08 février 2020, du 14 au 15 février 2020 et du 21 au 22 février 2020.

Lors des différents exposés, le personnel a été mis au courant des notions relatives au premier secours.

De son côté, le personnel du Ministère des Affaires Etrangères a beaucoup apprécié ce genre de retraite car c'est une occasion de rappel et de renforcer la bonne gouvernance, ainsi que la communication au sein de l'institution, qui sont par ailleurs, des objectifs qui figurent sur le plan d'actions annuel du Ministère des Affaires Etrangères

Signalons que la retraite du personnel s'est clôturée en date du 22 avril 2020 par le retour du 3<sup>ème</sup> groupe.

.(Rédaction/MAE)



## Atelier/Médias: les journalistes et les médias doivent être au service de la démocratie



Les journalistes et les responsables des médias ont suivi jeudi, le 27 février 2020 au chef-lieu de la province Ngozi, une formation sur le rôle et la responsabilité sociale des journalistes et des médias en période électorale, sous les auspices de l'Assistant du Ministre de la Communication et Médias, Monsieur Thierry Kitamoya. Tous les orateurs ont appelés les journalistes et les médias à être au service de la démocratie, de la vérité et de la quête du bien commun pour la population et les communautés. Dans son discours de circonstance, l'Assistant du Ministre de la Communication et Médias a appelé les journalistes à user de leur savoir-faire et de leur professionnalisme pour créer un environnement électoral apaisé et rassurant avant le début du scrutin. Il les a également invités à donner la parole à tout le monde afin de livrer une information équilibrée.

Monsieur Thierry Kitamoya a laissé entendre à cette occasion que la formation permettra aux journalistes d'être suffisamment outillés pour préparer les esprits des électeurs afin qu'ils aillent aux élections en toute sérénité.

Selon Monsieur Jacques Bukuru, un des formateurs qui a fait une présentation sur le rôle et la responsabilité sociale des médias et des journalistes, ces derniers jouent un rôle important pendant la période électorale car, a-t-il expliqué, ils relayent la voix des électeurs et veillent au bon déroulement du scrutin.

Monsieur Jacques Bukuru n'a pas manqué de rappeler l'article 10 du code électoral qui enjoint aux journalistes et aux médias de ne pas publier ou diffuser par quelque canal que ce soit, même l'internet, les résultats provisoires ou définitifs d'une élection, autres que ceux annoncés officiellement par la commission électorale.

Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye, le 2ème orateur qui a fait une analyse sur le comportement des journalistes en période électorale a rappelé quant à lui, qu'un journaliste qui joue un rôle politique sacrifie sa personnalité, son identité et sa sécurité.

Il a également fait remarquer que les élections constituent un combat de grands bataillons, pour de grands enjeux, occasion d'appeler les journalistes à être neutres et à livrer une information équilibrée.

Le 3ème orateur quant à lui, le Professeur Adolphe Sururu a fait savoir dans sa présentation sur la gestion du discours par les journalistes en période électorale que les journalistes et les médias doivent être au service de la démocratie, de la vérité et de la quête du bien commun pour la population et les communautés. Pour le Professeur Adolphe Sururu, la liberté d'expression ne signifie pas dire et écrire tout ce qui nous passe par la tête mais d'exprimer avec responsabilité ce qui peut contribuer au bien de nos communautés, voire de l'humanité.

Il a indiqué par ailleurs qu'un journaliste en quête de vérité doit analyser et dénoncer, avant d'ajouter que le journaliste est la conscience morale de l'opinion publique et de la société civile. Pour cela, Professeur Adolphe Sururu a expliqué que le journaliste expose des faits susceptibles d'aider le public à accéder à la vérité et contraint ainsi les autorités politiques à la transparence.

Pour terminer, ce dernier orateur a fait remarquer qu'en plus de leur rôle d'informer, de former et de divertir, la mission éducative des médias est aussi essentielle surtout dans les sociétés en pleine reconstruction. (source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Le Secrétaire Général du parti CNDD-FDD dépose sa candidature à la CENI pour les présidentielles 2020



**L**e Secrétaire Général du parti CNDD-FDD a été le premier à déposer sa candidature à la CENI mardi, le 25 février 2020 pour les présidentielles du mois de mai prochain. En sa qualité de Secrétaire Général du CNDD-FDD, il a également déposé par la même occasion les candidatures du CNDD-FDD à la députation dans toutes les circonscriptions.

Après le dépôt de sa candidature pour les présidentielles de mai prochain, le Secrétaire Général du parti CNDD-FDD Général Major Evariste Ndayishimiye a animé une conférence de presse au cours de laquelle il a exploré les différents secteurs de la vie du pays avant de répondre aux questions de l'heure.

Au cours de cette conférence de presse, le Secrétaire Général du CNDD-FDD a annoncé à l'opinion nationale et internationale qu'il venait de déposer sa candidature à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) pour les élections présidentielles du mois de mai prochain en tant que candidat du parti CNDD-FDD, conformément à la loi et au calendrier électoraux. Il a remercié tous les membres de sa formation politique qui, à travers leurs représentants au congrès du 26 janvier 2020, ont placé leur confiance en lui pour représenter le parti CNDD-FDD aux présidentielles de 2020.

Général Major Evariste Ndayishimiye a profité de l'occasion pour exprimer sa gratitude à tous ceux qui continuent de lui manifester leur soutien, particulièrement les burundais et les étrangers qui lui ont envoyé des messages de félicitation.

Pour lui, le parti CNDD-FDD est satisfait du climat politique du moment où les membres des partis politiques et les indépendants se préparent aux élections en harmonie, dans toute tranquillité, une première dans notre pays. « C'est un signe éloquent que la démocratie s'est enracinée définitivement dans notre

pays et que les burundais sont mûres politiquement », a lancé Général Major Evariste Ndayishimiye. Le Secrétaire Général du CNDD-FDD a saisi l'occasion pour lancer un appel à tous les burundais de se regrouper en coopératives pour que l'Etat puisse appuyer leurs projets de développement.

Général Major Evariste Ndayishimiye a félicité le Gouvernement du Burundi qui a concentré ses efforts dans la promotion du bien-être de la population en se basant sur les programmes du parti CNDD-FDD. « C'est une fierté d'avoir répondu aux aspirations de la population. Ceci nous encourage et nous espérons que même pendant le prochain septennat, une fois élu, le parti CNDD-FDD fera tout ce qui sera en son pouvoir pour faire parvenir la population burundaise à d'autres étapes du développement inclusif. Ensemble, nous y parviendront », a indiqué le Secrétaire Général du CNDD-FDD.

Le Général Major Evariste Ndayishimiye a remercié l'Etat du Burundi qui a pris la décision de transférer la capitale politique à Gitega où les départements les plus sollicités par la population vont aussi être transférés. Le Secrétaire Général du CNDD-FDD a également remercié le Gouvernement du Burundi qui a pris la décision d'octroyer des capitaux aux coopératives de développement pour augmenter la production agropastorale. A la veille des élections de 2020, le candidat du CNDD-FDD appelle les leaders d'autres partis politiques et les indépendants à travailler conformément à la loi et à militer pour la concorde dans leur diversité.

Pour le Général Major Evariste Ndayishimiye, le financement des élections par les burundais eux-mêmes a démontré leur capacité d'organiser leur pays et a montré que le Burundi est réellement indépendant. Cela transparaît également dans le budget général de l'Etat dont 90% proviennent des impôts et taxes des contribuables burundais. Le Secrétaire Général du CNDD-FDD aussi appelé les burundais en exil à regagner le bercail pour participer à la reconstruction du pays.

Les Bagumyabanga, les Bakenyererugamba, les Imbonerakure et les sages du CNDD-FDD sont appelés à rester serins, à servir de modèles en ne cédant pas à la provocation et en vivant dans le respect de

la loi. Il les a invités par ailleurs à prendre le devant dans la promotion du développement socioéconomique du pays. En sa qualité de candidat du CNDD-FDD, Général Major Evariste Ndayishimiye a promis de se conformer aux idéaux de son parti une fois élu et de mettre en œuvre les programmes de ce parti.

Répondant à la question de savoir s'il est satisfait du bilan des 15 années que le CNDD-FDD vient de passer à la tête du pays, Général Major Evariste Ndayishimiye a indiqué que le bilan de la législature du CNDD-FDD est largement satisfaisant. Pour lui, les nouveaux dirigeants vont hériter un pays suffisamment avancé et il leur sera possible d'embrayer sur l'étape déjà franchie pour propulser le pays sur les rails du développement.

En ce qui concerne les travaux et les déclarations controversés de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR), le Secrétaire Général du CNDD-FDD a fait savoir que ceux qui trouvent que les travaux de la CVR sont de nature à réveiller la haine ethnique se trompent. Il a laissé entendre que les temps sont révolus et que toute la vérité doit être connue afin d'enclencher un processus de réconciliation en toute vérité.

Concernant la question de savoir ce qu'il entend faire

pour résorber l'intolérance politique qui persiste entre certains membres des différents partis politiques, Général Major Evariste Ndayishimiye a indiqué que l'intolérance politique est une histoire du passé. « Il n'y a plus d'intolérance politique aujourd'hui. Des affrontements peuvent survenir entre deux individus des partis politiques différents mais dans un cadre privé. Ce sont des cas isolés qui n'ont rien à voir avec les partis politiques », a répondu Général Major Evariste Ndayishimiye. Il a également souligné que ceux qui provoquent des affrontements sont punis individuellement.

Pour les exilés politiques qui affirment avoir été bloqués sur la route de retour au bercail, Général Major Evariste Ndayishimiye a fait savoir que ces gens n'ont pas suivi la procédure normale de rapatriement. Pour lui, au lieu de passer directement à l'Ambassade du Burundi à l'étranger, il faut plutôt recourir au Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) qui remplit pour eux toutes les démarches en collaboration avec le pays d'accueil et avec le Burundi, pour assurer le rapatriement des réfugiés politiques.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## EAC : 20 mille dollars américains pour les gagnants dans la production d'un film court métrage



Une compétition régionale d'un film court métrage impliquant tous les pays de l'EAC é été lancée vendredi, le 21 février 2020 à Bujumbura dans le cadre de la célébration du 20ème anniversaire de l'EAC.

Cette campagne a été lancée sous le thème : « la Communauté Est-Africaine que je mérite », un thème qui a été choisi pour garantir l'intégration, élargir la coopération et créer une transition douce, plus conviviale et mémorable.

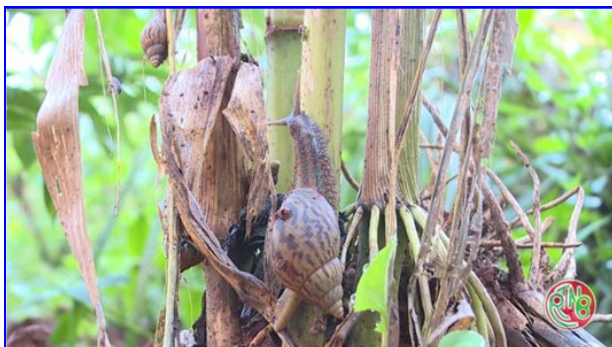
Les participants à la compétition vont produire un film court métrage allant de 30 à 59 min et l'âge des participants varie entre 18 et 35 ans. Le Secrétaire Permanent au Ministère en charge des Affaires de l'EAC, Ambassadeur Jean Rigi a indiqué que la compétition va intégrer les leaders des associations des jeunes issues des différents milieux socioprofessionnels ainsi que les étudiants relevant des institutions universitaires tant publiques que privées.

Le Secrétaire Général de l'EAC, Monsieur Libérat Mpfumukeko a fait savoir que les 30 gagnants auront un prix d'une somme de 20 mille dollars américains et a demandé aux jeunes burundais de travailler d'arrache-pied pour remporter cette compétition.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))



## Gitega : des escargots ravageurs menacent les champs de cultures



Les différents champs de cultures dans certaines localités de la province Gitega sont envahis depuis un certain temps par des escargots ravageurs. Dans le quartier de Nyabututsi, ces escargots ravagent les feuilles de cultures comme celles des bananeraies, des haricots, de Maïs, des plantations de fruits, etc. Les agriculteurs indiquent qu'ils ont essayé de lutter contre ces escargots en utilisant des méthodes comme le ramassage mais

en vain.

Selon les agriculteurs trouvés dans leurs champs, ces escargots se multiplient à un rythme inquiétant et surtout en période pluviale. Ils demandent néanmoins aux responsables du département de la protection de végétaux d'intervenir très rapidement et trouver une solution afin de lutter efficacement contre ces escargots ravageurs qui menacent leurs champs de culture. Ils ont indiqué qu'ils se trouvent en situation de désolation car la production risque de ne pas être bonne.

Les responsables du département de la protection des végétaux au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage indiquent de leur part qu'ils sont au courant de cette situation et demandent aux agriculteurs de continuer à ramasser ces escargots en attendant des solutions adéquates.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Bujumbura abrite un forum sur l'indice de la liberté économique



Le Centre for Développement and Enterprises great lakes (CDE) en collaboration avec l'Agence burundaise pour la Promotion d'Investissement (API) a organisé mercredi, le 26 février 2020 un forum MFASHAKUMENYA 2020, à l'intention des Experts nationaux et internationaux, des Représentants du peuple, des groupes techniques de travail sur le doing business, des principaux Représentants du monde des affaires et du monde universitaire etc. pour voir ensemble comment la liberté économique favorise la prospérité et le bien-être.



Le forum MFASHAKUMENYA permettra aux différents intervenants dans le monde des affaires d'identifier à la fois les forces et les faiblesses liées à la liberté économique au Burundi, les stratégies appropriées de lutte contre la pauvreté et de la mise en œuvre effective du Programme National de Développement PND 2018-2027.

Selon Monsieur Aimable Manirakiza Secrétaire Exécutif du CDE, l'objectif ultime de ce forum est de faire progresser le Burundi sur une trajectoire économique. Il a expliqué que cette trajectoire garantira un avenir meilleur et plus brillant aux citoyens, en développant et en four-

nissant des informations importantes aux intervenants dans le développement sur des politiques publiques qui créent la prospérité.

Monsieur Aimable Manirakiza a fait savoir qu'il a été démontré que la liberté économique, étendue à tous, génère des résultats sociaux et économiques positifs notamment des opportunités, une diversification de l'économie, une croissance économique accrue et une création d'emplois.

Et d'ajouter que la liberté économique reflète la capacité des individus et des familles à prendre leurs propres décisions économiques sans ingérence du gouvernement ou des capitalistes copains. L'ingéniosité et la motivation des individus sont plus efficaces, la prospérité et d'autres résultats positifs comme la planification gouvernementale ou la cupidité copine sont atteints, a conclu le secrétaire exécutif du CDE.

Dans son discours d'ouverture le directeur de l'Agence de Promotion et d'Investissement (API) Monsieur Désiré Musharitse a fait savoir que les objectifs de ce forum cadrent bien avec ceux du Gouvernement du Burundi tels que contenus dans le PNB2018-2027. C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Burundi a enclenché une série de reformes dont la création de l'API pour faciliter l'indicateur « création d'entreprises ».

Selon Monsieur Désiré Musharitse le Gouvernement

du Burundi est conscient que la participation du secteur privé structuré et efficient dans le développement économique du pays est l'un des fondamentaux du Burundi et permet non seulement de créer une classe moyenne d'opérateurs économiques mais aussi de développer les bases d'une croissance économique forte et durable.

Le directeur de l'API déplore que certaines barrières subsistent dans le domaine de la liberté économique. Il a expliqué que l'économie burundaise connaît de fortes contraintes structurelles notamment son enclavement, la petite taille de son marché, une pauvreté élevée et généralisée, un faible capital humain, son déficit énergétique et sa dépendance aux cours internationaux des matières premières. La décision d'investir au Burundi peut être aussi retardée par un ensemble d'obstacles comme la corruption, l'accès difficile au marché financier, la concurrence déloyale du secteur informel etc, a également souligné Monsieur Désiré Musharitse.

Il a invité tout Burundais où qu'il se trouve, au Burundi et dans la diaspora, de prendre des initiatives afin d'appuyer le Gouvernement du Burundi à bien conduire et réussir la mise en œuvre effective de son PND 2018-2027. (source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))



1

## REPUBLIQUE DU BURUNDI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
Secrétariat Général du Gouvernement**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION DU CONSEIL  
DES MINISTRES DU MERCREDI 26 AU JEUDI 27 FEVRIER 2020**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ces 26 et 27 février 2020 sous la présidence de son Excellence le Président de la République, Monsieur Pierre NKURUNZIZA.

Les dossiers suivants ont été analysés :

1. **Projet de loi portant fixation du budget général de l'Etat pour l'exercice 2020/2021**, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique

Ce projet de loi des Finances pour l'exercice 2020/2021 intervient dans un environnement caractérisé par un redressement économique au niveau international.

Au niveau national, ce projet est préparé dans un contexte particulier où le pays s'approche des élections d'une part, et dans un contexte marqué par une reprise modérée de l'économie et par la poursuite de la politique budgétaire prudente et de priorisation dans la gestion du budget de l'Etat, d'autre part.

La politique budgétaire continuera à porter sur la mise en œuvre du Plan National de Développement en veillant à l'alignement des budgets sectoriels aux différents programmes et projets de ce Plan.

C'est dans cet esprit que la préparation du Budget 2020/2021 a été faite sur base des priorités envoyées par les différents ministères et institutions. Il a été, à cet effet, tenu en compte des priorités retenues dans le Plan National de Développement 2018-2027 qui met l'accent notamment sur les secteurs porteurs de croissance.

Pour l'exercice 2020/2021, la politique de priorisation dans l'exécution du budget de l'Etat sera maintenue afin de bien contrôler et gérer toute activité ou événement engageant les dépenses publiques.

L'année budgétaire sera aussi marquée par une politique visant à soutenir les entreprises locales afin qu'elles puissent être plus compétitives sur les marchés extérieurs.

Au niveau social, certaines mesures seront mises en œuvre au cours de l'exercice 2020/2021. Ainsi, dans le souci de continuer à appuyer ses fonctionnaires même pendant la retraite, le gouvernement accordera une subvention représentant les dépenses liées aux tickets modérateurs de soins de santé à charge des retraités de l'Etat non couvertes par la Mutuelle de la Fonction Publique.

Dans le but d'augmenter les recettes, de nouvelles mesures seront prises en vue d'élargir l'assiette fiscale, lutter contre la fraude et l'évasion fiscale, renforcer le recouvrement des arriérés, et maîtriser les exonérations.

Pour l'Exercice 2020/2021, les ressources totales du Budget Général de l'Etat sont estimées à 1415,51 milliards de Fbu contre 1327,08 milliards de Fbu pour l'Exercice 2019/2020, soit une augmentation de 6,66%.

Quant aux charges, elles passent de 1516,4 milliards de Fbu en 2019/2020 à 1569,3 milliards de Fbu pour l'Exercice 2020/2021, soit un accroissement de 3,4%.

Le déficit global du Budget Général de 2020/2021 s'élève ainsi à 153,8 milliards de Fbu contre 189,3 milliards de Fbu pour l'Exercice 2019/2020, soit une diminution de 35,5 milliards de Francs bu.

Après un débat approfondi sur ce projet de loi, le Conseil l'a adopté moyennant quelques recommandations à tenir en considération.

## **2. Projet de loi régissant l'autorité de régulation des marchés de capitaux du Burundi**, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique

En application des dispositions du Traité établissant la Communauté Est Africaine relatives à la mise en œuvre des plans de développement des marchés financiers, la République du Burundi a initié des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires en général et la modernisation du secteur financier en particulier.

C'est dans ce cadre que la loi n°1/05 du 27 février 2019 régissant le marché des capitaux au Burundi a été promulguée.

Cette loi prévoit en son article 5 qu' « une loi spécifique crée l'autorité de régulation du marché des capitaux et en définit les missions, l'organisation et le fonctionnement ». Ce projet est proposé dans ce cadre.

L'autorité de régulation du marché des capitaux est mise en place pour notamment protéger les investisseurs et assurer un marché équitable, efficace et transparent.

A l'issue de l'analyse, ce projet a été adopté moyennant quelques corrections. Une équipe a été mise en place pour appuyer dans sa finalisation.

### **3. Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutrition, deuxième génération (PSAM II), présenté par les Services de la Deuxième Vice- Présidence de la République**

L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans est un bon indicateur de l'état nutritionnel et alimentaire de la population d'un pays. Sans une alimentation adéquate, les enfants ne peuvent pas grandir correctement ni développer leur plein potentiel. Les enfants atteints de malnutrition sont généralement faibles ou malades pour fréquenter l'école et ils seront moins productifs à l'âge adulte.

La malnutrition est une problématique multifactorielle qui nécessite une réponse multisectorielle, multi-acteurs et multi-niveaux. D'où la nécessité d'une coordination efficace afin que les interventions se complètent et convergent vers l'inversion de la tendance et permettent de briser le cercle vicieux où la malnutrition perpétue la pauvreté qui, à son tour, perpétue la malnutrition. Il est donc indispensable de rassembler toutes les parties prenantes autour d'un cadre commun d'actions qui est le Plan Stratégique Multisectoriel.

Avec la fin de la mise en œuvre du Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutrition 2014-2017, il s'est avéré nécessaire et urgent d'élaborer un second plan, pour non seulement assurer la continuité du premier plan, mais aussi pour mettre en place de nouvelles stratégies pouvant contribuer à l'amélioration de la situation nutritionnelle au Burundi.

Le coût de ce Plan est de 810.943.482.412 Fbu pour la période de 2013 à 2023.

Après échanges et débat, le Conseil a constaté que certains indicateurs nécessitaient d'être corrigés et a mis sur pied une équipe qui va retravailler le



document. Le document retravaillé sera ramené en Conseil des Ministres dans un délai de deux semaines.

**4. Projet de décret portant création et fonctionnement d'un comité de pilotage de normalisation toponymique**, présenté par les Services de la Deuxième Vice- Présidence de la République.

La toponymie est l'étude des noms de lieux en général et des noms géographiques en particulier. Nommer un lieu c'est le distinguer des autres par un nom précis pour le reconnaître.

La toponymie ne rend les services attendus que si elle est précise et exacte et si les noms sont effectivement ceux des entités désignées, identifiables et reconnaissables sur le terrain.

Or, il existe souvent plus d'un nom connu pour un lieu donné. Pour diverses raisons, cela peut produire différentes orthographes semant la confusion dans des bases de données.

Des conférences et séminaires sous l'égide de l'ONU sur la normalisation des noms géographiques ont eu lieu dans l'objectif d'inventorier les problèmes qui se posent aux pays africains pour la collecte et le traitement des toponymes, de confronter les expériences des uns et des autres dans ce domaine et de s'en faire profiter réciproquement.

Pour le Burundi, il est temps de songer à la normalisation de ses différents noms géographiques car bien que la toponymie existe, l'ambiguïté ne manque pas au sein des usagers de cette dernière.

Le présent projet a pour objet de se conformer aux différentes résolutions de l'ONU relatives aux noms géographiques en mettant en place un comité de pilotage de normalisation toponymique qui définira les orientations stratégiques en matière de toponymie.

Après analyse de ce projet, le Conseil l'a adopté mais a désigné une équipe qui va appuyer dans sa finalisation. Le texte sera également écrit en Kirundi.

**5. Projet de loi portant révision de la loi n°1/22 du 30 décembre 2011 portant réorganisation de l'enseignement supérieur au Burundi**, présenté par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'enseignement supérieur au Burundi est aujourd'hui organisé par la loi n°1/22 du 30 décembre 2011. Bien qu'elle ne soit pas très vieille, cette loi nécessite d'être révisée pour diverses raisons.

Cette révision vient en effet intégrer les éléments pertinents en rapport avec le cadre national de qualification et de certification. Ce dernier est en effet un outil destiné à montrer les relations qui existent entre les différentes qualifications à différents paliers de l'enseignement fondamental, de l'enseignement post fondamental, de l'enseignement supérieur ainsi que de la formation technique et professionnelle.

Ce projet régleme aussi, sans les distinguer, le secteur public et le secteur privé en matière d'organisation de l'enseignement supérieur.

Ce projet se réfère également aux normes et standards de la Communauté Est Africaine en la matière.

Ce projet cadre aussi avec la Plan National de Développement en son axe 5 qui porte sur le renforcement du système éducatif et l'amélioration de l'offre de formation dans l'objectif de développer un système performant conforme aux besoins nationaux et aux normes internationales. C'est dans ce cadre que le cadre national de qualification et de certification fait partie des innovations de ce projet de loi afin d'associer tous les secteurs de formation, de la base au sommet.

Ce projet organise enfin l'orientation des lauréats des écoles d'excellence qui seront bientôt accueillis à l'enseignement supérieur.

Après échange et débat, le projet a été adopté moyennant quelques recommandations à tenir en considération.

#### **6. Projet de cadre national de qualification et certification au Burundi,** présenté par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Le cadre national de qualification et certification au Burundi est un outil de référence et d'orientation permettant de décrire et de définir les niveaux de formation du système d'enseignement, les conditions d'admission ainsi que les titres délivrés à l'issue d'une formation.

Il montre les relations qui existent entre les différents paliers de l'enseignement fondamental, de l'enseignement post fondamental, de l'enseignement supérieur ainsi que de la formation technique et professionnelle.

Il permet également d'identifier des programmes de formation diversifiés permettant un choix de carrière ou une intégration durable sur le marché du travail.

Conçu sur base de références régionales et internationales, le cadre national de qualification et certification encourage l'apprentissage tout au long de la vie. Il

visait la promotion d'un enseignement et d'une formation adaptés aux exigences du marché du travail et de l'emploi.

Il répond au besoin régional d'harmonisation des systèmes éducatifs de la communauté est africaine en conformité avec le protocole du Marché Commun pour l'Afrique de l'Est qui consacre la mobilité des étudiants et des travailleurs.

Il convient de signaler que le Burundi restait le seul pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est qui ne disposait pas de cet outil de référence.

A l'issue de l'analyse de ce projet, le Conseil l'a adopté.

**7. Projet de mémorandum d'entente entre l'Etat du Burundi et la société AFRITEXTILE pour la redynamisation de la production cotonnière burundaise par la modernisation de la société COGERCO**, présenté par le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Les sommets des Chefs d'Etat de l'EAC et de la CEEAC dont le Burundi est membre ont déjà statué que le développement du secteur coton-textile-habillement constitue un objectif stratégique pour le développement de leurs pays.

En ce qui concerne le Burundi, le Plan national de Développement intègre dans ses objectifs stratégiques l'augmentation de la production cotonnière.

La Stratégie nationale de développement de la filière coton-textile-habillement vise, quant à elle, comme objectif l'augmentation de la production nationale jusqu'à 5000 tonnes.

Cependant, la Compagnie de Gérance du Coton (COGERCO), qui est la seule unité de production cotonnière dans notre pays, a connu des difficultés qui ont entraîné une baisse de sa production, passant de 3400 tonnes en 1971 à moins de 500 tonnes actuellement.

La société AFRITEXTILE a déjà manifesté son intérêt à s'associer avec le Gouvernement pour l'augmentation de la production cotonnière en y apportant les investissements nécessaires.

La principale orientation de ce projet de Mémorandum vise à ce que le Gouvernement autorise que la société AFRITEXTILE apporte des investissements financiers dans le secteur de la production cotonnière à travers le partenariat public-privé conformément à la législation en vigueur.



Après analyse de ce projet, le Conseil l'a adopté moyennant quelques corrections à tenir en compte et une équipe a été mise en place pour appuyer dans sa finalisation.

8. **Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de prêt additionnel entre la République du Burundi et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique relatif au projet de réhabilitation de la route multinationale Burundi- Rwanda, tronçon 1 Bujumbura – Nyamitanga : « Dédoublement du tronçon rond-point Chanic à l'Aéroport International Melchior NDADAYE » de Bujumbura signé à Washington en Avril 2019**, présenté par le Ministre des Transports, des Travaux Publics, de l'Equipement et de l'aménagement du Territoire

Ce financement d'un montant de sept millions de dollars américains s'ajoute à un autre prêt déjà consenti par la BADEA dans le cadre de la construction de la route Bujumbura-Nyamitanga.

Il servira essentiellement pour la réhabilitation et l'extension du tronçon à partir du rond-point dit « Chanic » jusqu'au niveau de l'Aéroport International Melchior NDADAYE.

Ce tronçon de route a une longueur d'environ 6 km et sera en quatre voies.

La construction de cette route s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement du secteur des transports, qui vise le renforcement du réseau routier national, en particulier les corridors permettant de désenclaver le pays.

Après échange et débat, le projet a été adopté moyennant finalisation des aspects de forme par une équipe désignée à cet effet.

9. **Note relative à l'exploitation du moellon et latérite sur le site de Nyabibuye en Commune Isare pour la mise en œuvre du projet de modernisation du Port de Bujumbura**, présenté par le Ministre des Transports, des Travaux Publics, de l'Equipement et de l'aménagement du Territoire

Cette note avait été analysée en Conseil des Ministres en date du 19 décembre 2019.

Au cours de cette réunion, il avait été rappelé que le Gouvernement a déjà pris la mesure d'interdire l'exploitation des matériaux de construction sur les collines surplombant la Ville de Bujumbura au regard des dangers que cela présentait.

Il avait alors été recommandé notamment d'identifier un autre site non éloigné où la société qui a gagné le marché pour la modernisation du Port de Bujumbura pourrait exploiter les matériaux dont elle a besoin et au cas où ce site ne serait

pas identifié et qu'on serait obligé d'attribuer le site de Nyabibuye, proposer des mesures à prendre pour protéger la Ville de Bujumbura.

Après analyse de la question par l'équipe qui a été mise en place, celle-ci a identifié deux autres sites à savoir : le site de Gakungwe en Commune Kabezi et le site de Kididaguzo en Commune Rugazi.

C'est cette proposition qui était portée à la connaissance du Conseil des Ministres.

Après analyse de cette proposition, le Conseil en a pris acte et a demandé que la société qui a gagné le marché soit officiellement informée, de source autorisée, de cette mesure de changement de site d'exploitation du moellon et latérite prise par le Gouvernement du Burundi pour que des mesures urgentes d'adaptation soient prises pour un aboutissement heureux pour les deux parties.

## 10. Divers

- Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a informé le Conseil sur les mesures sanitaires prises à l'endroit des personnes qui entrent au Burundi en provenance des pays où l'épidémie de Coronavirus est déjà signalée.
- Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme a parlé d'une délégation du COMESA en visite au Burundi.  
Il a également parlé de la pénurie des produits BRARUDI qui s'observe actuellement.
- Le Ministre des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre a informé le Conseil que compte tenu du fait que la Journée Internationale de la Femme célébrée le 8 mars de chaque va coïncider avec le Dimanche, elle sera célébrée le lundi 9 mars 2020.

Bujumbura, 27 février 2019

Le Secrétaire Général du Gouvernement et Porte  
Parole du Gouvernement

Prosper NTAHORWAMIYE

# Ministère des Affaires Etrangères

Direction de la Communication

[www.mae.gov.bi](http://www.mae.gov.bi)

**Twitter:** @MAEBurundi